



13' HEBDO



Les belles affaires

Dans le cadre de la lutte contre les filières d'immigration, les enquêteurs de l'antenne OLTIM Marseille avaient déclenché une opération d'interpellation de 4 objectifs en avril 2024.

Un réseau spécialisé dans la régularisation par le travail d'étrangers en situation irrégulière était identifié dans le centre-ville de Marseille. Il était fait état d'une organisation fournissant de nombreux documents factices (factures, promesses d'embauches, attestations d'hébergement, contrats de travail et des bulletins de salaire), en faveur de migrants d'origine égyptienne afin qu'ils puissent obtenir un titre de séjour auprès de la préfecture. Plusieurs sociétés marseillaises, ayant une activité dans le bâtiment ou la restauration, étaient impliquées dans cette machination, mettant en cause de nombreux protagonistes organisés de manière pyramidale autour de liens professionnels et financiers. L'enquête confirmait qu'une trentaine d'étrangers sans autorisation de travail et/ou en situation irrégulière avaient été employés par les sociétés visées, dans l'unique but de se voir régulariser. Ces éléments ont été validés grâce au travail d'analyse, recoupement et techniques d'enquête dans le cadre d'une commission rogatoire d'un juge marseillais.

Les 4 principaux mis en cause étaient interpellés le 2 avril dernier et placés en garde à vue. Neuf personnes en situation irrégulière (2 tunisiens et 7 égyptiens), étaient entendues en tant que témoins dans ce dossier.

Lors des auditions, les gardés à vue minimisaient les faits reprochés, malgré les éléments à charge.

A l'issue de 48 H de garde à vue, la tête de ce réseau était déférée et placée en détention provisoire à la prison des Baumettes. Trois autres mis en cause, déferés également, étaient laissés libres sous contrôle judiciaire.

Le 12 juin 2024, un dernier complice présumé du réseau était convoqué au service et placé en garde à vue.

Malgré les éléments à charge prouvant son implication dans l'organisation du réseau, il minimisait son implication. Il était déféré le lendemain devant la juge d'instruction près le TJ de Marseille, et laissé libre sous contrôle judiciaire.



Dans le cadre de la fête religieuse de l'Aïd El Adha, les unités de voie publique étaient sensibilisées sur le transport d'animaux vers des sites d'abattage non conformes à la réglementation. Un contrôle routier était déployé aux abords de la cité Kalliste dans le 15ème arrondissement de Marseille. Un mouton, destiné à l'abattage sauvage, était installé dans un véhicule particulier. Concomitamment, une information d'un de nos partenaires institutionnels parvenait à notre service sur l'existence d'égorgeage d'ovins dans une maison individuelle. Les équipages constataient la présence de trois moutons destinés à cette fin. Sur instructions du magistrat du parquet près le tribunal judiciaire, les mis en cause étaient entendus librement au GAI cyclique. Plusieurs infractions étaient relevées à leur rencontre. Les animaux étaient récupérés sains et saufs par une association de protection animale : la S.P.A.M.E.



Un peu d'histoire

Au cours de la journée du samedi 31 Mars 1979, une manifestation illégale se produit dans l'enceinte de la foire internationale de Marseille. Une dizaine d'individus se réclamant du comité de lutte des objecteurs de conscience, fédération anarchiste, se sont hissés sur le toit en amiante-ciment du stand des armées, d'où ils lancent des tracts sur la foule en scandant des slogans antimilitaristes.

Des policiers en service au poste de la Foire reçoivent pour instructions de les déloger. Un inspecteur de police de la sûreté urbaine gagne alors le toit mais une partie de celui-ci finit par céder sous l'excès de poids. Il chute de plusieurs mètres, victime d'un grave traumatisme crânien.

Le 17 avril, l'inspecteur de police Raymond Mazel, quarante-huit ans, hospitalisé dans un état de coma, meurt sur son lit d'hôpital des suites de ses graves blessures.

La dizaine d'individus interpellée au cours de la manifestation est poursuivie pour des infractions au code du service national relatif à l'objection de conscience et à l'insoumission. Le parquet de Marseille ouvre une information judiciaire contre X pour blessures involontaires ayant entraîné la mort d'un agent de la force publique. (suites judiciaires ignorées).



La com de la semaine : déploiement national du dispositif "Police Rendez-vous"

Résolument engagée dans une démarche de renforcement du lien numérique avec la population, la police nationale propose, depuis le lundi 17 juin, la prise de rendez-vous en ligne dans les commissariats sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Expérimenté initialement en Gironde puis progressivement dans plusieurs régions, "Police Rendez-vous" est un dispositif qui facilite la prise en charge des victimes en leur offrant la possibilité de réserver un rendez-vous dans le commissariat de leur choix, afin de déposer une plainte ou une main courante.



Pour + d'informations vous pouvez consulter le site internet MaSécurité :
<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/police-rendez-vous>

Focus sur...

L'association "Solidarité PJ"

Créée au lendemain de la Libération alors que la «9ème brigade mobile» est encore domiciliée boulevard d'Athènes à Marseille, «la chaîne» a pour vocation d'apporter son aide et sa contribution à tous les policiers pouvant rencontrer des difficultés liées aux aléas de la vie (accidents, maladie, décès). Les heureux événements, naissances et mariages notamment, font également l'objet d'attentions de la Chaîne. En 2001, la Chaîne est relancée par quelques fidèles attachés à ses valeurs et acquiert un statut associatif : elle est rebaptisée «**Solidarité PJ**».

Ainsi, grâce au soutien des adhérents, Solidarité PJ met en place tout au long de l'année des actions de solidarité au bénéfice des policiers de la DIPN13, de leurs familles et plus largement de tous les policiers. Au-delà des actions individuelles, Solidarité PJ participe aux grandes causes nationales et démontre, année après année, son engagement au profit de tous. Elle organise également des événements qui sont devenus incontournables et appréciés de tous : Le Noël des enfants, la galette des Rois, le pot pour les nouveaux arrivants, le fameux tournoi de foot et de pétanque police judiciaire.

Cette année le tournoi qui s'est déroulé jeudi 13 juin au Stade Fabrégoules de Septèmes-les-Vallons était ouvert à tous les collègues affectés au SIPJ 13. Il a permis à 49 équipes de pétanque et 10 équipes de foot de s'affronter dans la bonne humeur et dans un esprit de partage et de solidarité cher à l'association. Si l'OFAST a encore gagné le tournoi de foot, la DCT a su se faire remarquer pour son entrée dans le tournoi en remportant la coupe au tournoi de pétanque. Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement de plus amples renseignements sur l'association n'hésitez pas à contacter le bureau par mail à l'adresse : dtpj13-solidaritepj@interieur.gouv.fr



La photo de la semaine



La CMDSR en contrôle routier